

Association Travail Social Développement Humain

www.atsdh.net

Organise

En

Collaboration avec

l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès :

Faculté des Lettres et Des sciences Humaines Fès Sais

l'Institut pour le Travail Educatif et Social – Brest -

FRANCE

Avec l'Appui de

**l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche
et l'Intervention Sociale.**

**4^{ème} SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL
BOUZNIKA - MAROC**

DU 27 AU 31 AOUT 2012

Version Arabe : www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternAr.pdf

Version Anglais : www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternEng.pdf

DE L'ALTRUISME AU PARTENARIAT :

UN CROISEMENT DES SAVOIRS

**QUELS ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT
HUMAIN ?**

www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternFr.pdf



APPEL A COMMUNICATION

Le 4^{ème} *SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL* sera consacré au partenariat. Il s'appuiera sur le croisement des savoirs afin de mettre en perspective les enjeux à l'œuvre pour le développement humain¹. Il paraît également pertinent d'interroger la dimension partenariale sous les angles de la complexité et de la pluralité qu'elle présente, mais aussi de la mettre en perspective pour identifier la ressource pour l'action sociale.

Le partenariat est un principe d'action indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques. Il développe une logique d'association d'acteurs par la recherche de l'innovation *sur mesure*, de complémentarité et de coordination. Formalisé, le partenariat offre *in fine* à l'utilisateur une amélioration de la qualité de la prestation issue du travail en réseau.

Le partenariat fait l'objet d'une définition officielle : « Coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités. L'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel,...) permet de réaliser un projet commun.»²

Quant à l'altruisme, nous proposons de mettre en réflexion et aux débats une lecture réaliste de ce concept afin d'objectiver son opérationnalité vis-à-vis du partenariat. La définition casuistique attribuée à cette notion qui le décrit comme une forme de négation de soi au profit de l'autre ne peut être satisfaisante. Nous souhaitons nous écarter d'un regard sur ce concept par trop utopiste, qui le définit comme un acte qui tend à maximiser le bénéfice de l'autre, tandis que le bénéfice ou la perte pour l'auteur n'est pas pris en compte.

Dans les champs de l'action sociale, de la santé et de l'humanitaire, l'enjeu de l'altruisme est de tenir compte de sa liaison étroite avec le partage d'une plus-value produite par la transmission des savoirs, la réciprocité des services et l'échange des compétences. L'altruisme prend sa forme légale dans la formalisation - le conventionnement - du partenariat et permet de mettre en exécution une association active de différents intervenants. Tout en maintenant leur autonomie, ces partenaires acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif partageable sous un horizon nouveau, relié à un problème ou à un besoin clairement identifié. En vertu de leurs

¹ La notion de développement humain se rapporte à l'Initiative Nationale du développement humain (INDH)
www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternFr.pdf

missions respectives, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation et même une obligation à travailler la construction de cet agir collectif circonstancié au temps présent.

Il s'agit également d'investir le partenariat comme exigence de mobilisation pour l'amélioration du vivre ensemble qui s'inscrit davantage dans la durée et les épreuves que la temporalité plus longue lui fait subir.

La question du partenariat révèle des formes d'engagements pluriels en tension, notamment aux plans légaux, cognitifs et affectifs. Elle sera étudiée durant ce **SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL**, sur le fond et sur la forme. C'est dire qu'elle ne se limite pas à évoquer les textes juridiques et autres lois qui organisent la façon de gérer les relations possibles entre des entités qui souhaitent travailler ensemble au niveau d'analyse le plus général. Nous envisageons de mettre en lumière ce que partenariat veut dire aux différents niveaux d'engagements qui incluent le conventionnel et le légal mais qui ne s'y limitent pas (Thévenot, 2006) :

- ✚ des engagements à la fois de type « cognitifs » et « stratégique » : insistant sur des critères de fonctionnalité, d'efficience, d'efficacité...
- ✚ des engagements de nature « éthique » et « affectif » : insistant sur des critères de viabilité du vivre ensemble dans la poursuite de ce qui compte pour la communauté à construire, et des coordinations respectives à mettre en œuvre pour y parvenir.

C'est une entreprise en réseaux « réseautage », où réside un engagement fort de plusieurs entités invitées à partager une même vision pour assembler objectifs et efforts respectifs. Ce qui implique, évidemment, une mutualisation de ressources et d'expertises, l'instauration d'un langage commun, la création et le partage de valeurs. Nous sommes sensibles à l'argument pragmatiste qui invite à repenser l'attribution de valeur à l'action conjointe, non pas dans une définition a priori abstraite mais comme émergeant des contraintes de l'action de « s'associer », s'éprouvant pas à pas dans les exigences de la coordination (Bidet, Quéré, Truc, 2011).

Il est clair que sans partenariat et sans action conjointe des différents acteurs professionnels du champ sanitaire, social, humanitaire, universitaire, toute politique de développement en général et de développement humain en l'occurrence, reste suspecte d'idéologie individualiste corporatiste et utilitariste (cf. Revue du MAUSS, N°2007/1 N°29).

Pas de partenariat sans investigation rigoureuse de l'altruisme et de ses effets !

L'hypothèse de la conjonction de ces multiples engagements pour fonder l'action collective partenariale et atteindre un niveau optimal, nous invite à comprendre nos partenaires, leurs besoins, leurs attentes et leurs envies. Ce qui exige une connaissance d'eux non pas superficielle mais substantielle et précise de leurs états mentaux et affectifs.

Cependant, cette connaissance du partenaire n'est possible que si l'on évite la stratégie proposée par la théorie intuitive qui opte que pour connaître l'autre, il faut élaborer systématiquement une hypothèse à son égard et la vérifier dans l'interaction, afin de voir si la personne convient ou non pour tisser une relation de partenariat avec elle (Heider, 1944 ; 1958 ; Strijbos, & De Bruin, 2011). Notre réserve à cet égard n'est pas due au hasard mais au fait que la réciprocité attendue dans un partenariat, dit stratégique/éthique/affectif, ne doit pas être obsédée par la vérification excessive du calcul coûts/gains – bénéfices/pertes, qui précèderait systématiquement l'acceptation ou pas du partenaire.

Dès lors, la seule stratégie fiable, semble être celle de l'empathie ou de la simulation, qui est cette aptitude psychologique qui permet la compréhension des ressentis d'autrui, ses souffrances, en les imaginant comme une partie de notre vécu personnel (Debes, 2010; Nakao & Itakura, 2010).

Mais cela ne suffit pas car il reste encore à passer de l'empathie - véhiculée par la compréhension depuis une certaine distance des états mentaux et affectifs des autres - à la sympathie qui se définit par le désir de s'identifier à l'autre et de concevoir sa souffrance et son malaise comme un vécu personnel (Epley, N. & Waytz, A. in press). La présence de ces sentiments, qui ne sont pas mentionnés explicitement dans les articles des conventions de partenariat, reste une condition nécessaire, même si insuffisante, pour assurer sa réussite.

Pour que cette condition devienne suffisante, il faut faire appel au croisement des savoirs disciplinaires (psychologie, anthropologie, sociologie, économie, travail social, droit, médecine...) et des savoirs ordinaires (développement des pratiques d'autosupport, des pairs aidants, des approches communautaires...) qui permettent de mettre en lumière la richesse de la thématique de ce 4ème ***SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL***.

www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternFr.pdf

Trois axes de questionnements pour ce SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL:

Les communications attendues se situent au sein de 3 axes qui constituent aussi le programme :

1er axe : Travailler ensemble, le partenariat : un mode d'intervention parmi d'autres ?

- ✚ Partenariat et action collective
- ✚ La démarche de travail en partenariat
- ✚ Méthodologie du partenariat
- ✚ Le partenariat entre le champ sanitaire et médico-social
- ✚ Partenariat et territoire

2ème axe : De l'intérêt à être partenaires et au-delà d'une approche par l'intérêt

- ✚ L'approche utilitariste qui défend la garantie dans le partenariat de la coexistence d'intérêts distincts
- ✚ L'approche volontariste qui fait appel à la capacité des individus à transcender leurs appartenances et leurs intérêts pour se rapprocher autour d'un objet commun avec le risque de « gommer » peu à peu ce qui fait la richesse et la spécificité de chacun

3ème axe : Le défi éthique du partenariat

Le partenariat met en scène des valeurs partagées sur lesquelles il doit s'appuyer pour créer du développement humain. Le partenariat ne se décrète pas. Il se construit au terme d'un réel processus d'élaboration collective. Il requiert de l'adhésion sans pour autant se passer de dimension critique. C'est une épreuve d'hospitalité à la différence qui a des effets sur les capacités et les modalités de l'action conjointe.

www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstInternFr.pdf

- ✚ Intérêt public
- ✚ Démocratie - équité - impartialité
- ✚ Responsabilité
- ✚ Dialogue
- ✚ Valeurs
- ✚ Prévention et gestion des conflits

4ème axe : Partenariat et innovation

Le partenariat s'appuie sur de nombreuses et diverses expériences. Il doit aussi être mis en perspective et notamment être étudié sous l'angle du progrès. Les évolutions participent du renouvellement des idées et des pratiques et permettent de dégager les tendances actuelles.

- ✚ Transdisciplinarité – transversalité
- ✚ Amélioration de la qualité - évaluation
- ✚ Participation des usagers

Références

- Barreyre J., Bouquet B., (2006, Octobre). « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale », Ed. Bayard Centurion, - Entrée « partenariat », Chauvière Michel, p. 410-412
- Bidet A., Quéré L., Truc G., (2011), « Dewey (John), La formation des valeurs », (traduction), La découverte, « Les empêcheurs de penser en rond », 238p
- Collectif, Revue du MAUSS en ligne sur le portail CAIRN <http://www.cairn.info/revue-du-mauss.htm>
- Collectif, Revue Temporalités, <http://temporalites.revues.org/>
- Commission de terminologie et de néologie du domaine social, (2002) Bulletin Officiel, Solidarité-Santé, Vocabulaire du domaine social, Ministère de l'Emploi et de la solidarité, France, n° 2002/1 bis, Fascicule spécial
- Debes, R. (2010). Which empathy? Limitation in the mirrored « understanding » of emotion. *Syntese*, 175, 219-239
- Dhume F. (2010). « Du travail social au travail ensemble ». Editions ASH, Paris 2001.Nouvelle édition
- Dumoulin P. (2006). Dumont Régis, Bross Nicole, Masclet Georges, « Travailler en réseau ». Dunod, Paris
- Epley, N. & Waytz, A. (in press), *Mind perception*, Hand book.
- Heider, F. (1944). Social perception and phenomenal causality. *Psychological Review*, 51, 358–374.
- Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations*. New York: Wiley
- Jaeger M. (2010). « Coopérer, coordonner : nouveaux enjeux », *Vie sociale* n°1.
- Nakao , H.& Itakura S. (2010). An Integrated view of empathy: Psychology, Philosophy, and Neuroscience. *Integr Psych Behav*, 43, 42-52.
- Séminaire : « Ethique et santé publique. De nouvelles collaborations partenariales en santé publique. Les limites, les possibles, l'acceptable ». (2010, Montpellier, Société Régionale de Santé Publique du Languedoc Roussillon)
- Srijbos D.W. & De Bruin, L.C. (2011). Making Folk psychology explicit: The Relevance of Robert Brandom's Philosophy for the Debate on Social Cognition (Forthcoming in *Philosophia*).
- Thévenot L., (2006), *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte.

APPEL À COMMUNICATIONS

Deux types de communication peuvent être présentés au comité scientifique :

- Conférence

- Affiche

Les conférences sont réservées aux communications scientifiques d'une durée de 30 minutes, d'un format standard d'article, polices Times New Roman, Taille 12, Style éditorial APA (American Psychological Association : www.apastyle.org, un document illustratif en français est à disposition des intéressés), avec un résumé en anglais et un autre en français devant comporter entre 150 et 200 mots chacun ainsi qu'une courte présentation de l'auteur. Le nombre maximum de caractères pour l'ensemble du texte de conférence ne doit pas dépasser 35000 signes caractères (références-bibliographie et notes de bas de pages comprises).

Les affiches sont d'un format plus court et plus ouverts à des contributions scientifiques en développement (problématique de recherche, résultats provisoires, démarrage de thèse, etc.), des études de cas, des présentations d'expériences, des positions ou des réflexions personnelles, des présentations institutionnelles. Les affiches sont donc ouvertes à un public plus large : doctorants, étudiants en Licence ou Master, praticiens, militants, etc. et doivent être présentées dans un format n'excédant pas 100 cm par 200 cm avec une majorité d'illustrations pour aération/lisibilité du propos (schéma, photo...).

N.B. Veuillez prendre en considération que le principe d'accroche pour affiches et posters est le suivant : venir avec l'affiche qualité impression professionnelle au **SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL**, glisser les deux extrémités de l'affiche dans la baguette en plastique. Sur la baguette supérieure, il faut accrocher une ficelle afin de suspendre l'ensemble. (Ficelle non fournie)

SOUMISSION DES RÉSUMÉS ET AFFICHES

Les participants souhaitant présenter une conférence (communication scientifique) devront d'abord fournir un résumé de leur présentation dans les limites permises.

Les participants souhaitant présenter une affiche (problématique de recherche, résultats provisoires, démarrage de thèse, études de cas, présentations d'expériences, réflexions personnelles, présentations institutionnelles) devront envoyer une version préliminaire numérique de leur affiche.

Les résumés et les affiches préliminaires seront évalués par les membres du comité scientifique (évaluation par les pairs) et devront être envoyés aux adresses suivantes :

Nabil Hajji : n.hajji@ites-formation.com

Gilles Allières : g.allieres@ites-formation.com

Hicham Khabbache : springfes@gmail.com

MODALITÉ D'ENVOI DE VOS PROPOSITIONS

Les auteurs désirant faire acte de candidature sont priés d'envoyer leur résumé **avant le 1^{er} juin 2012**. Leurs propositions de communication comprenant :

- Titre
- Auteur (s)
- Coordonnées de l'auteur
(adresse, numéros de téléphone, fax, email)
- Brève présentation de l'auteur

Le résumé sera présenté en Français et en anglais sous un format standard d'article, polices Times New Roman, Taille 12. Il comportera au maximum 200 mots.

CRITERES D'EVALUATION POUR LA COMMUNICATION ORALE

- Pertinence (lien avec la thématique du colloque)

- Cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références-clés)
- Démarches (recueil, corpus, instruments, analyses)
- Apports (résultats, constats, perspectives)

La proposition contribue à élargir les connaissances sur un des thèmes du ***SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL 2012*** en articulant plusieurs des notions suivantes : altruisme, partenariat, croisement des savoirs, développement humain.

La proposition traite d'un sujet qui intéressera un grand nombre de participants

La question de recherche ou la problématique est clairement identifiée et soutenue par une mise à jour des connaissances dans le domaine.

La méthode est rigoureuse et adaptée au type de recherche. Les divers éléments qui la composent (échantillon, instruments de collecte de données, analyse, etc.) sont décrits

Les résultats présentés sont en rapport avec une des thématiques du ***SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL 2012***

NOTIFICATION D'ACCEPTATION OU DE REFUS

A la suite de l'évaluation scientifique : une semaine après la date limite (précisée ci-dessus) des propositions de communications.

PUBLICATION

Les communications retenues seront publiées dans des actes, sous forme numérique et sous forme d'un ouvrage collectif dont l'éditeur est l'Institut International de Sociologie, d'Anthropologie et du Développement Humain.

La discussion est suffisamment poussée et s'inscrit dans la logique de la problématique, Elle repose sur une argumentation solide.

La proposition présente des retombées clairement identifiées pour l'un ou plusieurs des domaines traités par la thématique du ***SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL***

La proposition est soutenue par des références pertinentes et récentes.

Pour lier encore et toujours la pratique à la théorie dans un sens dynamique et interactif, **d'autres formes de communication sont possibles :**

Session conceptualisation: Où l'intervenant est invité à expliquer des concepts qu'il a développé lui-même durant sa pratique ou durant ses recherches dans le domaine du social relatifs à la thématique du *SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL*, dans leurs aspects théoriques ou dans leurs aspects pratiques.

Session présentation d'un livre : Où l'auteur peut présenter son livre dont sa thématique est proche de celle du *SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL*.

Atelier pratique (workshop): Où l'auteur peut présenter des techniques et des astuces qui servent à animer un groupe, éponger des conflits, gérer des relations. De même, des programmes informatiques qui peuvent être utiles en matière de partenariat ou de développement humain et social.

Session Vidéo: où le réalisateur peut présenter un DVD de 15 minutes qui illustre une certaine expérience vécu par des acteurs, liée à la thématique du *SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL*.

Session Symposium : où chaque individu est initié par le brainstorming à parler de son institut, ou de son organisme et les modalités de partenariat envisagées et leurs rentabilités. Il s'agit d'échange des idées, de réflexions et d'expériences, de parler sans contraintes, des expériences personnelles relatives au sujet du *SUMMER INSTITUTE INTERNATIONAL*.

Session exposition artistique : où les assistants et les acteurs sociaux sont invités à présenter les produits de leurs associations qui sont faites par les populations vulnérables, qui les ont assisté.

www.arabpsynet.com/Congress/CongJ34-4èmeSumInstlnternFr.pdf

Les auteurs qui veulent contribuer dans ces modalités de communication doivent envoyer des photos de leurs matériels, plus un descriptif précis du projet à l'adresse de Gilles Allières et de Nabil Hajji

FRAIS D'INSCRIPTION

À régler dès confirmation de l'acceptation de votre proposition en juin 2012

Professeur, Chercheurs, professionnels : 450 euros hébergement

Single

Professeur, Chercheurs, professionnels : 350 euros hébergement collectif

(Espace réservé pour les professionnels)

Étudiants : 250 euros hébergement collectif

Les frais d'inscription incluent l'accès aux conférences, les repas, l'hébergement, ainsi que la soirée de Gala.

Pour l'inscription, veuillez faire parvenir votre paiement et l'envoyer, à

**virement bancaire au compte de l'association Travail social et développement
humain**

Numero de Compte: 021 270 000 009 801 511 698 457

Code Swift : CDMAMAMC

Association Travail Social et Développement Humain

Banque : Crédit Du Maroc

Agence Crédit Du Maroc Fès ATLAS - MAROC.

CODIRECTION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU SUMMER INSTITUTE

AKDIM Brahim, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines SAIS FÉS

HURTAUD Catherine, Directrice de l'ITES

COMITÉ DE PILOTAGE.

KHABBACHE Hicham, Professeur, FLSH-FES SAISS, MAROC

HAJJI Nabil, Adjoint de direction - ITES Brest-FRANCE

ALLIERES Gilles, Adjoint de direction - ITES Brest – France

JEBBAR Abdelhak, FLSH-FES SAISS , MAROC.

TARDIF Julien, Sociologue, ISPOSS, France

SHENOUDA Eman, Fayoum University, Egypt

BERDAI Abdelhamid , Professeur et Coordinateur de la Filière d'Assistance Sociale, FLSH-FES SAISS , MAROC.

SUSINI Dominique, Président de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.

SABER Hassan, Directeur de Maison des Jeunes, FES,

COMITE SCIENTIFIQUE

KHABBACHE Hicham, PhD en psychologie, FLSH-FES SAISS , MAROC

CAROF Muriel, Formatrice, PhD en psychologie – ITES Brest - FRANCE

KERVELLA Jean-Pierre, PhD en sociologie – ITES Brest - FRANCE

PIATON-HALLE Véronique, PhD en psychologie – ITES Brest – FRANCE,

BOLZMAN Claudio, PhD en sciences économiques et sociales, HETS, Genève, SUISSE.

BERDAI Abdelhamid , PhD en informatique, FLSH-FES SAISS , MAROC.

SHENOUDA Eman, PhD en Sociologie du développement, Fayoum University, Egypt.

KAJAJI Talib, PHD en Psychologie Clinique, Consultant Clinical Psychologist Neuroscience Center King Fahad Medical City. Arabie Saudia.

MAYA JARIEGO Isidro, PhD en Psychologie Sociale, Doyen, Universidad de Sevilla, Spain.

RAMOS VIDAL Ignacio, PhD en Psychologie, Universidad de Sevilla, Spain

MANZANERA Roser, PhD, en Travail Social, University of Granada, Spain.

ALASMARI Mushabab, PhD en Sociologie du Développement, Université Roi Abdel Aziz, Arabie Saudia.

BOLZON Natalie, PhD en Assistance Sociale, University of Western Sydney, Australie.

BALDELLI Brigitte, PhD en sociologie, IRTS LR Perpignan, France

HALL Neil, PhD, en Social Work and Community Welfare : University of Western Sydney, Australie.

SMITH Roger, PhD en Travail Social, De Montfort University - Leicester, UK.

CAMBON Laurent, PhD en Sciences du Langage, Université de Rennes 2, France.

FISCHER Veronika, PhD en Droit Social, Fachhochschule Düsseldorf University, Allemagne.

FAOUBAR Mohamed. PhD en Sociologie : FLSH-FES SAISS , MAROC

ABADOU Mohamed, Professeur en Sociologie des religions et de santé : FLSH-FES SAISS , MAROC

COMITÉ D'ORGANISATION.

TSCHOPP Françoise, Haute école en travail social, HES-SO, Genève,

FRANSEN Josian Haute Ecole de Namur (HENAM), Belgique.

GERARD Jean Pol, Haute Ecole Louvain en Hainaut, HELHa, Belgique.

CHAHBOUNI Sabah, Laboratoire ART-DEV Montpellier, France.

MAHMI Najah, FLSH-FES SAISS , MAROC.

CHARKAOUI Mohamed, FLSH-FES SAISS , MAROC.

SERGHINI Jalil, Département des jeunes et du sport, FÈS, MAROC.

DOKKAR Ahmed, Centre de Formation Des Instituteurs, , FÈS, MAROC.

HOUSSAINI, Mohammed Choukri IRAQI, FLSH-FES SAISS , MAROC

ELBEKALI Abdelali. Département Enfance, Ministère de la Jeunesse et des Sport, , FÈS, MAROC.

AMBASSADEURS.

EL FDEL Laila, Uccle Bruxelles Belgique

SIECKELINCK Stijn, State Religion and Society Forum : Netherland.

NETUSCHILL Pierre, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie Site de Préfargier, SUISSE

GREGOR Angelika, Fach-Hochschule Düsseldorf, University, Allemagne.

**** * * * * *

Arabpsynet

Arabic Edition

<http://www.arabpsynet.com/defaultAr.ASP>

English Edition

<http://www.arabpsynet.com/defaultEng.ASP>

Edition French

<http://www.arabpsynet.com/defaultFr.ASP>

* * * * *

ARABPSYNET PAPERS SEARCH

(By ARABIC, ENGLISH & FRENCH WORDS)

ابحث في قاعدة بيانات الشركة

www.arabpsynet.com/paper/default.asp

* * * * *

PAPERS FORM

أضف بحثك الى قاعدة البيانات

<http://localhost/paper/PapForm.htm>